

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

31800 Saint-Gaudens

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

IMPORTANT



RADON



sur ma commune :

MODÉRÉ

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

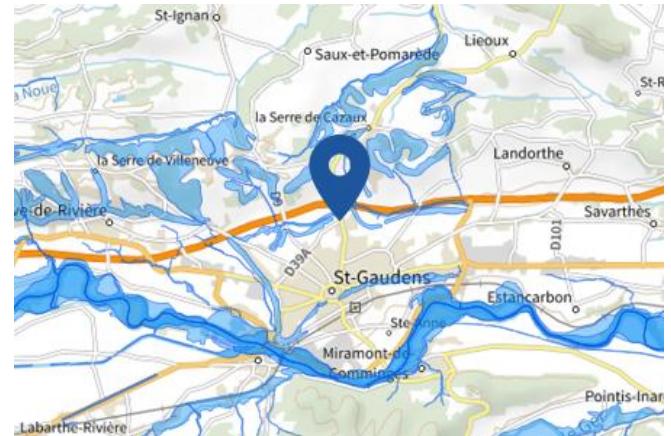
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Saint-gaudens

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRN - Garonne St Gaudinoise Moyenne St Gaudens

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN - Garonne St Gaudinoise Moyenne St Gaudens a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/05/2019

Date d'approbation : 02/10/2023

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : Garonne Amont, Garonne aval, Girou et Hers mort

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM31

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Risque d'inondation sur Saint-gaudens

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

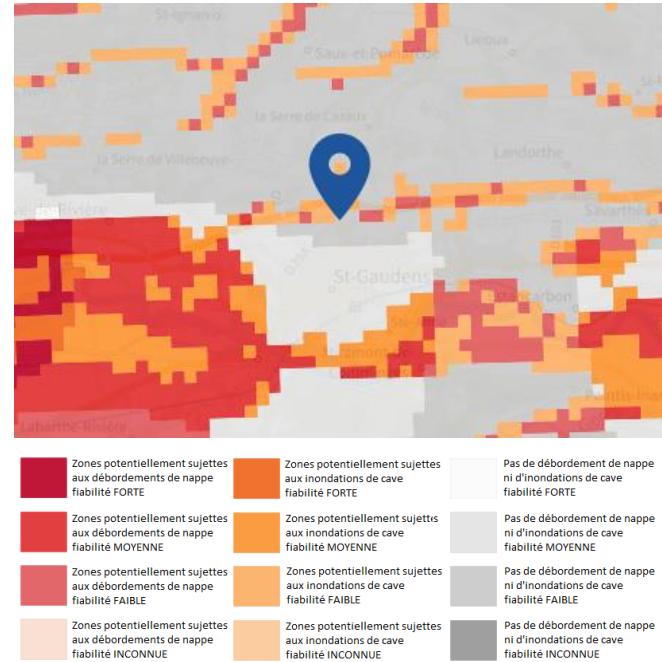
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1828404A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/07/2018	03/11/2018
INTE1316402A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/2013	29/06/2013
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
IOCE0759144A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/04/2007	10/07/2007
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9700056A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/07/1996	23/02/1997
NOR19821130	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	02/12/1982

Risque de remontées de nappe sur Saint-Gaudens

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

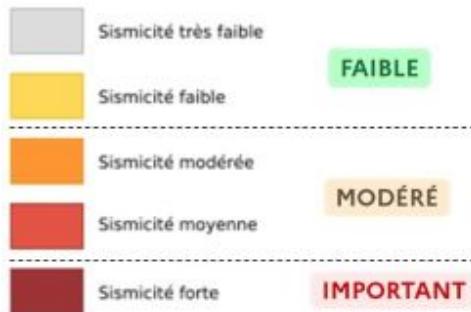
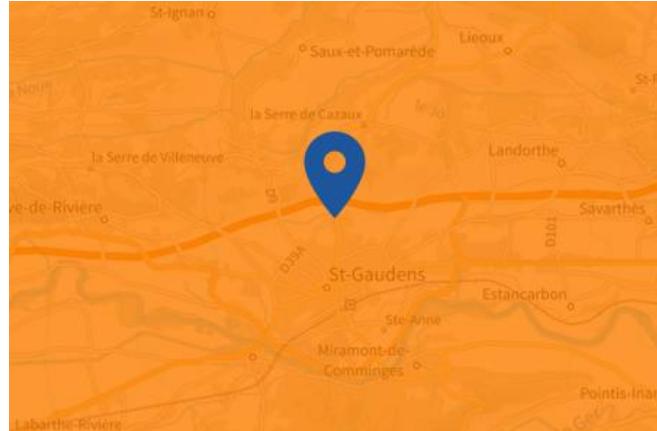
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Saint-gaudens

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM31

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-Gaudens

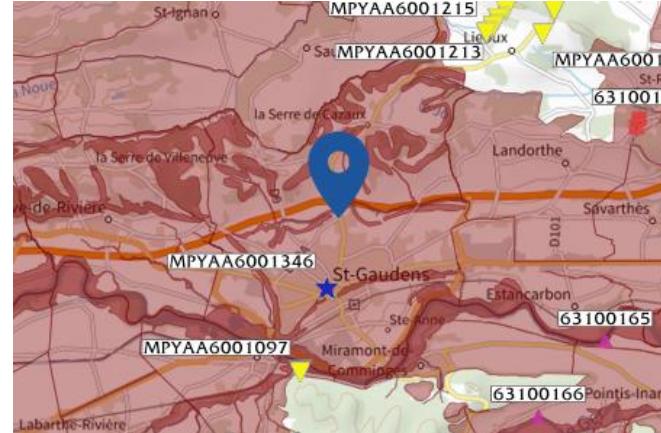
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Legend for symbols:

- Cave
- Carrière
- Naturelle
- Indéterminée
- Galerie
- Ouvrage Civil
- Ouvrage militaire
- Puits
- Souterrain
- Glissement
- Erosion des berges
- Effondrement
- Coulée
- Eboulement

Informations détaillées :



PPRN : PPR Sécheresse - Territoire 12

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Sécheresse - Territoire 12 a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 15/11/2004

Date d'approbation : 13/11/2018

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PPRN : PPRN - Garonne St Gaudinoise Moyenne St Gaudens

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN - Garonne St Gaudinoise Moyenne St Gaudens a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/05/2019

Date d'approbation : 02/10/2023

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Glissement de terrain](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-gaudens

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

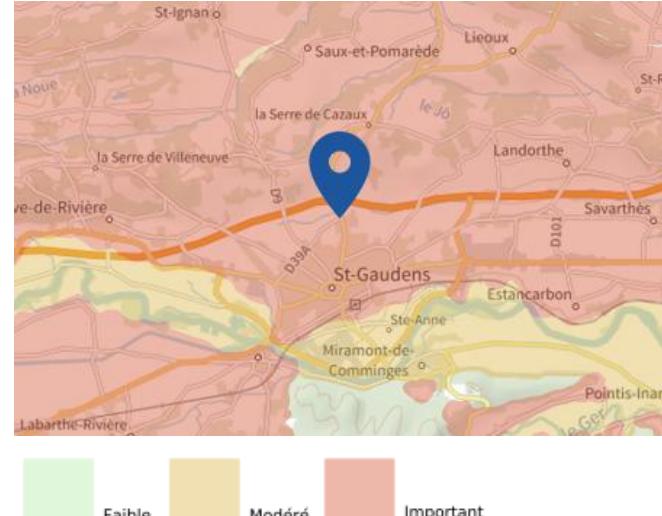
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-Gaudens

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
 Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

10 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

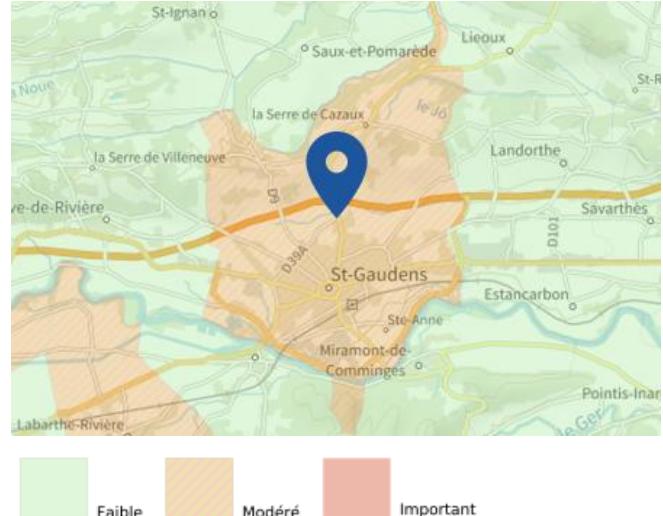
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2316198A	Sécheresse	01/07/2022	14/09/2023
IOME2218165A	Sécheresse	01/04/2021	26/07/2022
INTE2019261A	Sécheresse	01/04/2019	03/09/2020
INTE1818803A	Sécheresse	01/01/2017	27/07/2018
INTE1719708A	Sécheresse	01/01/2016	01/09/2017
INTE1324839A	Sécheresse	01/02/2012	26/10/2013
INTE0500808A	Sécheresse	01/07/2003	13/12/2005
INTE9800356A	Sécheresse	01/01/1994	03/10/1998
INTE9200482A	Sécheresse	01/05/1989	05/11/1992
INTE9500410A	Sécheresse	01/05/1989	08/09/1995

Risque radon sur Saint-gaudens

Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-gaudens

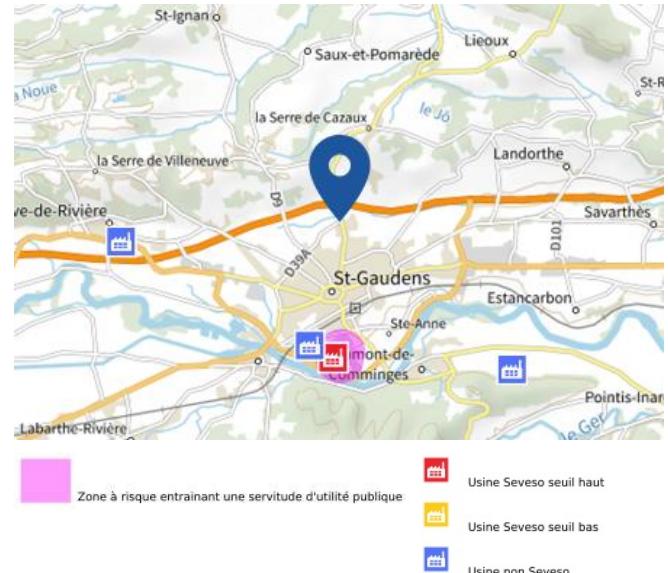
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : PPRT - FIBRE EXCELLENCE

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT - FIBRE EXCELLENCE a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 17/12/2012

Date d'approbation : 30/12/2015

Le PPRT couvre les aléas suivant:

Risque industriel

Effet de surpression

Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM31

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel

Effet thermique

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-gaudens

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Fibre Excellence Saint-Gaudens	Seveso seuil haut

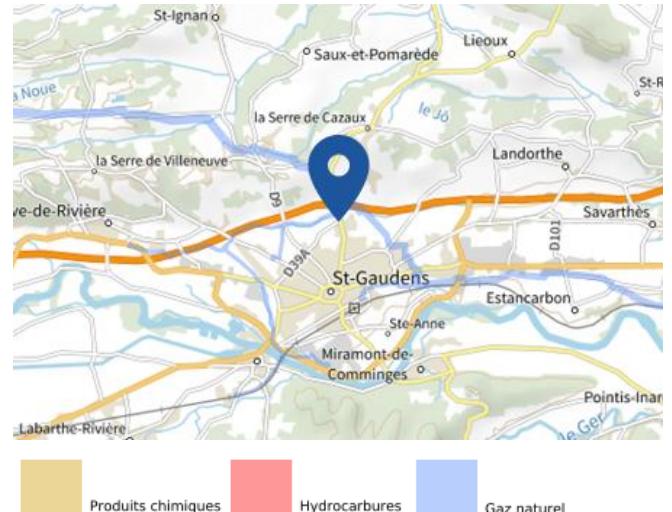
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
VAL DE GASCOGNE	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-gaudens

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

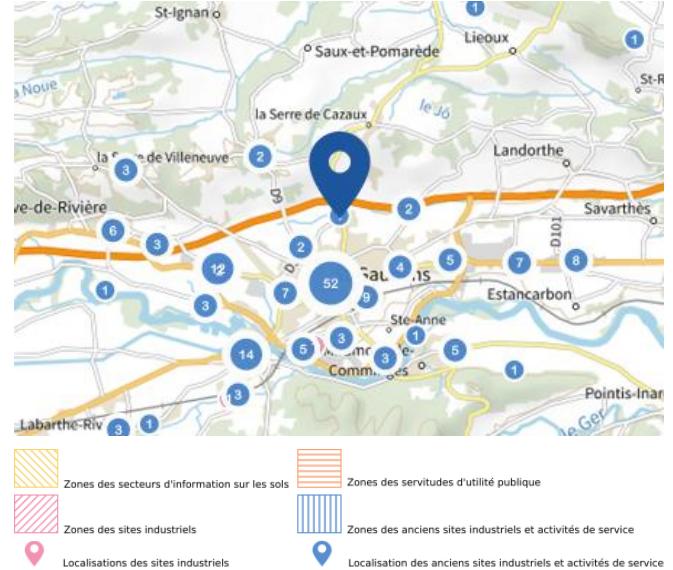
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Saint-gaudens

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.

Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Saint-Gaudens

Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM31

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

5 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
MPYAA6001211	naturelle	CN_SOURCE_BARRAIL_2
MPYAA6001212	naturelle	CN_SOURCE_RAIMOUNET
MPYAA6001213	naturelle	CN_SOURCE_PLAGNOT
MPYAA6001215	naturelle	CN_SOURCE_SARTE
MPYAA6001346	ouvrage civil	OGC_GALERIE_VOUTEE_VICTOR_HUGO

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000870801	FIBRE EXCELLENCE SAINT-GAUDENS	En cours
SSP000201801	ANCIENNE USINE A GAZ	En cours
SSP000201301	ETABLISSEMENTS FIDELLE	En cours

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

116 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3943011		Indéterminé	
SSP3943010		Indéterminé	
SSP3943009		Indéterminé	
SSP3943008		Indéterminé	
SSP3943007		Indéterminé	
SSP3942990		En arrêt	
SSP3942989		En arrêt	
SSP3942988		Indéterminé	
SSP3942987		Indéterminé	
SSP3942986		Indéterminé	
SSP3942985		Indéterminé	
SSP3942984		En arrêt	
SSP3942983		Indéterminé	
SSP3942982		En arrêt	
SSP3942981		En arrêt	
SSP3942980		Indéterminé	
SSP3942979		En arrêt	
SSP3942978		En arrêt	
SSP3942977		Indéterminé	
SSP3942976		En arrêt	
SSP3942975		Indéterminé	
SSP3942974		Indéterminé	
SSP3942973		Indéterminé	
SSP3942972		En arrêt	
SSP3942971		En arrêt	
SSP3942970		En arrêt	
SSP3942969		En arrêt	
SSP3942968		En arrêt	
SSP3942967		En arrêt	
SSP3942966		En arrêt	
SSP3942965		En arrêt	
SSP3942964		Indéterminé	
SSP3942963		En arrêt	
SSP3942962		Indéterminé	
SSP3942960		Indéterminé	
SSP3942959		En arrêt	
SSP3942958		Indéterminé	
SSP3942957		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3942956		Indéterminé	
SSP3942955		En arrêt	
SSP3942954		En arrêt	
SSP3942953		Indéterminé	
SSP3942952		En arrêt	
SSP3942951		Indéterminé	
SSP3942950		En arrêt	
SSP3942949		Indéterminé	
SSP3942948		Indéterminé	
SSP3942947		En arrêt	
SSP3942946		En arrêt	
SSP3942940		En arrêt	
SSP3942939		Indéterminé	
SSP3942929		Indéterminé	
SSP3942927		Indéterminé	
SSP3942923	CONCESSIONNAIRE RENAULT	Indéterminé	
SSP3942922		Indéterminé	
SSP3942904		En arrêt	
SSP3942899		Indéterminé	
SSP3942898		En arrêt	
SSP3942897		En arrêt	
SSP3942896		Indéterminé	
SSP3942895		En arrêt	
SSP3942894		Indéterminé	
SSP3942893		Indéterminé	
SSP3942892		Indéterminé	
SSP3942891		Indéterminé	
SSP3942890		En arrêt	
SSP3942889		En arrêt	
SSP3942887		En arrêt	
SSP3942857		Indéterminé	
SSP3942777		Indéterminé	
SSP3942133		En arrêt	
SSP3942106		Indéterminé	
SSP3942013		Indéterminé	
SSP3941856		En arrêt	
SSP3941606		En arrêt	
SSP3941573	STE SAINT GAUDENS AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3941523		Indéterminé	
SSP3941514		Indéterminé	
SSP3941510		Indéterminé	
SSP3941504		Indéterminé	
SSP3941503		En arrêt	
SSP3941502	MGS (MECANIQUE GENERALE SERVICE	En arrêt	
SSP3941501		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3941500		En arrêt	
SSP3941378		En arrêt	
SSP3941347		Indéterminé	
SSP3941272		Indéterminé	
SSP3941263		En arrêt	
SSP3941262		En arrêt	
SSP3941233		En arrêt	
SSP3941231		En arrêt	
SSP3941229		En arrêt	
SSP3941226		En arrêt	
SSP3941223		En arrêt	
SSP3941219		Indéterminé	
SSP3941163		Indéterminé	
SSP3941159		En arrêt	
SSP3941152		En arrêt	
SSP3941141		Indéterminé	
SSP3941138		Indéterminé	
SSP3941011		En arrêt	
SSP3940810		En arrêt	
SSP3939776		Indéterminé	
SSP3939747		Indéterminé	
SSP3939746		Indéterminé	
SSP3939745		Indéterminé	
SSP3939744		Indéterminé	
SSP3939743		Indéterminé	
SSP3939742		En arrêt	
SSP3939740		Indéterminé	
SSP3939540		En arrêt	
SSP3939478	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3939368		En arrêt	
SSP650204	TEINTURERIE SAUNE	En arrêt	
SSP649111	FRANCE TELECOM saint-gaudens	En arrêt	
SSP647800	ERDF	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

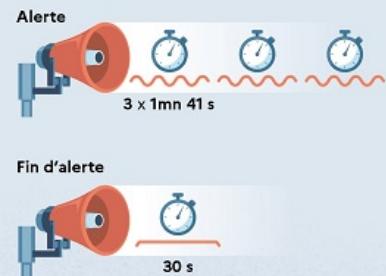
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr